

TARNAC appel au mécénat populaire pour la restauration de l'église de Tarnac

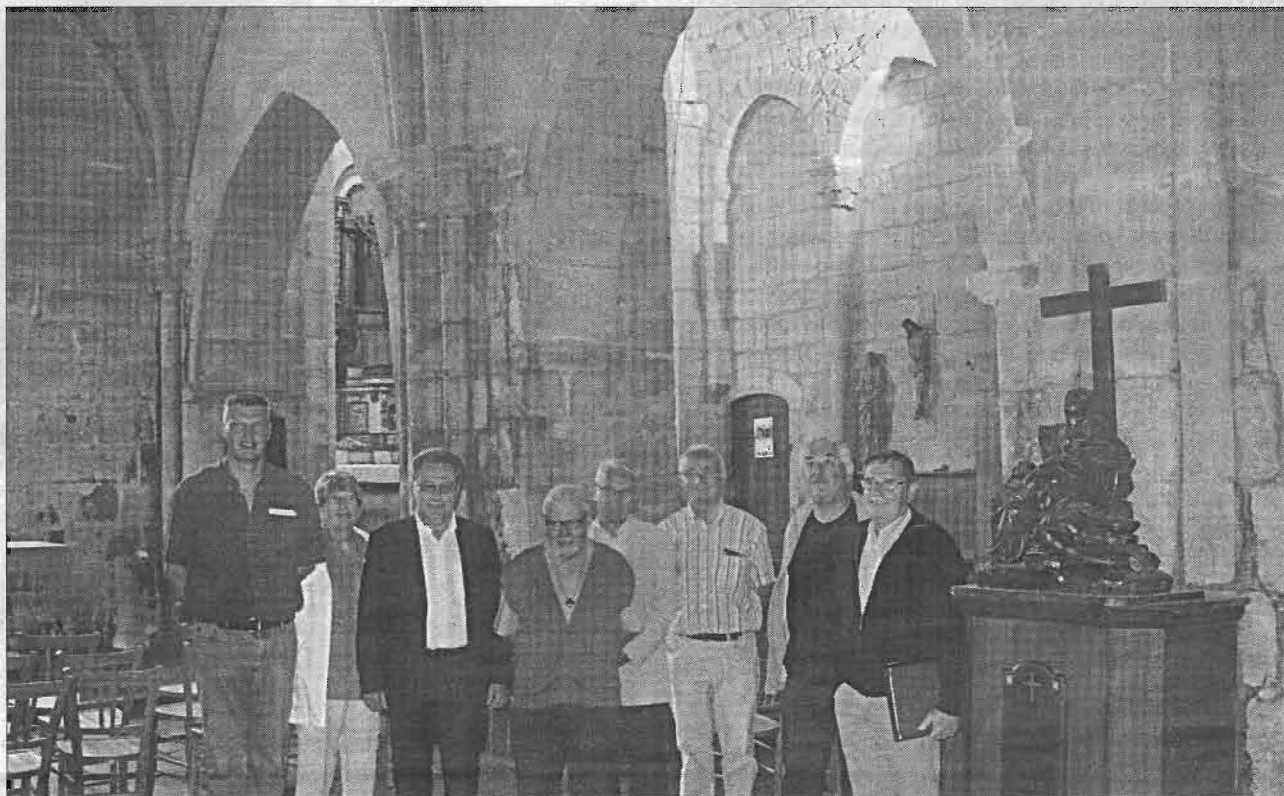
Léguer un patrimoine aux générations futures

La fondation du patrimoine, la municipalité de Tarnac et l'association pour la sauvegarde de l'église de Tarnac lancent un nouvel appel au mécénat populaire pour de nouvelles tranches de travaux... indispensables.

Petite commune du plateau de Millevaches, Tarnac, 330 habitants connue dans la France entière et au-delà des frontières hexagonales, après l'affaire du 11 novembre 2008 qui avait vu débarquer des dizaines de policiers, gendarmes venus interpellé les terroristes d'une pseudo «cellule invisible», abrite des trésors patrimoniaux. Parmi ceux-ci, l'église Saint-Gilles-Saint-Georges, classée monument historique par un arrêté du 25 septembre 1919. L'édifice actuel est composé

l'on rencontre bien plus loin à Bellac dans une autre église agrandie» précise Bernard Leduc, maire de la commune en évoquant l'histoire de l'église de sa commune. Précisant que «des problèmes de stabilité semblent avoir rapidement affecté l'édifice» comme en témoi-

«Nous avons bon espoir de faire face au challenge qu'est la rénovation de cet édifice et le trans-



Des travaux de rénovation sont indispensables pour l'église de Tarnac qui souffre «d'inquiétants désordres structurels»...

d'une église romane du 12e siècle pourvue d'une nef voûtée en berceau soutenue par des arcs doubleaux reposant sur des colonnes engagées. La nef ouvre sur un chevet à pans coupés. Une seconde nef, datable des 14e et 15e siècles, est accolée au mur gouttereau nord du vaisseau roman. Cette nef se compose de trois travées voûtées en croisée d'ogives. Un clocher termine la façade occidentale qui est formée de deux vaisseaux accolés, l'un roman, l'autre gothique.

«La nef romane de l'église est caractéristique du style «de la Montagne» (deuxième moitié du XIIIe siècle que

mettre aux générations futures»

**BERNARD LEDUC,
MAIRE DE TARNAC**

gnent les deux contreforts rajoutés sur le mur gouttereau sud, le maire rappelle que lors d'une étude conduite par l'architecte des bâtiments de France, à la demande de la municipalité, sur l'état de l'édifice, en juillet 2008, «des pierres se détachaient du mur pour tomber sur une voiture garée sur la place». Cet événement inattendu avait conduit à lancer des travaux d'urgence. Travaux qui avaient pu être

financés avec l'aide de l'Etat (50%), la Région (20%), le Département (10%). La part de ces travaux, évalués à 39.000€ HT, restant à la charge de la commune restait encore très élevée. Pour bouclier le budget, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la municipalité et l'association pour la sauvegarde de l'église de Tarnac lançaient une souscription publique faisant appel au mécénat populaire. Appel très largement entendu puisque plus de 200 personnes ont répondu positivement permettant de collecter près de 30.000€. Un record de mobilisation qui a valu à Tarnac le prix de patrimoine en action ainsi que le prix régional de l'excellence soit une dotation supplémentaire de 27.500€. A l'issue de ces travaux d'urgence, une étude préalable à la restauration a été menée avec le soutien de la DRAC. Le rapport de l'architecte en chef des Monuments historiques fait ressortir «d'inquiétants désordres structurels, ainsi qu'une large et complexe palette de pathologies liées à l'humidité affectant l'ensemble du monument, compromettant gravement et à court terme,

la stabilité et la pérennité de l'édifice». Une intervention rapide est donc indispensable. L'ensemble de la rénovation a été estimé à environ 1,5 millions d'euros. «De tels travaux sont inconcevables pour une commune comme Tarnac sans les aides financières de l'Etat, de la Région et du Conseil général. Malgré ces aides, les sommes restant à la charge de la commune ne pourraient être réunies sans d'autres aides en particulier celle de la Fondation du Patrimoine» souligne Bernard Leduc.

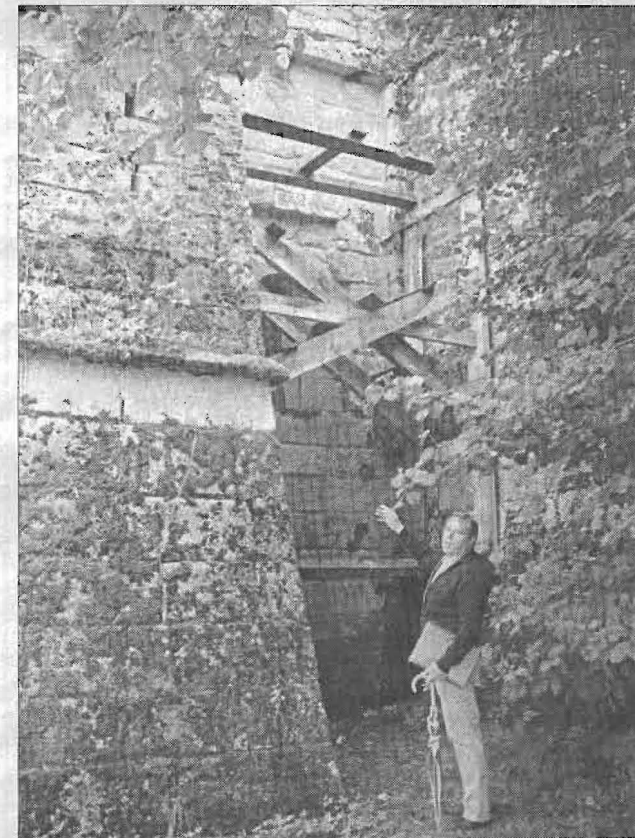
Hier en fin de matinée, la Fondation du Patrimoine Limousin représentée par Jean Combasteil, délégué départemental et Bernard Leduc ont signé une nouvelle convention de souscription, au côté de l'association de sauvegarde de l'église de Tarnac, représentée par son président, Alain Deschamps. L'objectif de ce nouvel appel au mécénat public est de mobiliser le plus grand nombre de personnes et d'entreprises autour de ce projet de rénovation afin de diminuer la part à la charge de la commune.

L'objectif de la campagne est de collecter à minima 5% du montant des travaux grâce aux dons recueillis et 30% de mobilisation sur la commune. Les dons sont déductibles de l'impôt. ■
Pour tout renseignement

s'adresser à la mairie de Tarnac tél. 05 55 95 53 01 ou à la Fondation du Patrimoine Délégation départementale de la Corrèze, La Bachellerie du Midi, BP 6 Saint-Yrieix-la-Perche Tél. 05 55 08 37 32.



Bernard Leduc, maire de Tarnac, et Jean Combasteil, délégué départemental de la Fondation du patrimoine, signent la convention de partenariat.



Roger Leblanc, trésorier de l'association de sauvegarde de l'église de Tarnac, montre une consolidation provisoire des contreforts.